



LETTRE INFO SIVM FENOUILLEDES N°1 du 05 mai 2022

MARCHÉ A BONS DE COMMANDE 2022 - 2024

Le marché à bons de commande attribué pour 2022-2024 à l'entreprise GIESPER permet de réaliser vos travaux de réfection sur la voirie communale et rurale dont la compétence est l'exclusivité du SIVM. Celui-ci est seule habilité à demander les devis, les valider après aval de la Mairie et passer commande à l'entreprise. Laurence a fourni en début d'année la fiche financière de chaque commune et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La commande de travaux directement par une commune à une entreprise différente de celle attributaire du marché peut faire l'objet d'un refus de la DGFIP de PRADES de régler la facture.

Pour les chemins D.F.C.I. et certaines tâches de petite maçonnerie et ouvrages d'art, des devis peuvent être demandés, toujours par l'intermédiaire du SIVM à d'autres entreprises.

Les demandes de D.E.T.R. sont possibles mais doivent rester exceptionnelles pour pallier à des problèmes de sécurité ou autres, la commune devant justifier ces motifs auprès du SIVM qui les fera apparaître sur la demande à la Préfecture.

UTILISATION EPAREUSE ET TRACTO

Jean-Michel a débuté son planning pour le débroussaillage de la voirie. Comme toujours, en cas de demande de modification, vous pouvez rentrer en contact avec lui mais il sera ensuite libre de vous repositionner selon ses disponibilités. Cette organisation répond à une logique selon les obligations légales de débroussaillage et les contraintes qui en découlent.

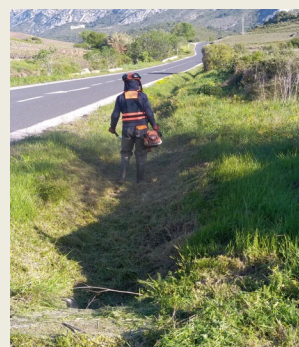


Je vous rappelle que l'achat du tracteur avec l'épareuse avait été demandé par les communes utilisatrices qui s'étaient engagées à le louer 2 semaines par an, 2 autres semaines étant prévues pour le tracto.

Les coûts de ces locations (50 €/heure) bien inférieurs à ceux pratiqués dans cette branche avaient été fixés en tenant compte de ces prévisions et pourraient être réactualisés (modérément) si les augmentations de carburant et autres pièces se poursuivent...

CHANTIER D'INSERTION

Le chantier d'insertion poursuit son activité au service des 11 communes de l'ancien canton de SAINT PAUL DE FENOUILLET. Selon les besoins et la demande du délégué SIVM ou du responsable des services techniques, l'équipe de 8 agents sous la conduite de Julien, remplit parfaitement les différentes tâches liées aux compétences « Espaces verts et naturels, canaux d'arrosage, entretien manuel pistes DFCl... ». Pour rappel, afin d'optimiser le temps passé, les communes peuvent demander à la CCAF mais sous la responsabilité de l'emprunteur le prêt du broyeur.



Outre la réduction de trajets (et donc de carburant) pour l'évacuation des déchets verts, cette logique participe également aux économies d'eau d'arrosage sur les parcelles recouvertes de ce broyage tout en apportant un amendement aux sols. Soyons éco-responsables...

Par ailleurs, en complément du retour au travail pour les agents par le chantier lui-même, le suivi social assuré par Jean-Luc permet d'obtenir des aides pour l'obtention du permis de conduire (si nécessaire) mais surtout des immersions en entreprise et des formations. De nombreuses sorties positives (60%) sur les dernières années confortent le SIVM dans un rôle de réinsertion sociale.

Pensez à vos administrés sans emploi qui peuvent se renseigner auprès de Laurence sur les conditions à remplir pour postuler au chantier d'insertion.

AMELIORATION ET MISE EN SECURITE ENTREE ET PARKINGS DU SIVM

Grâce à l'aide du Conseil Départemental, le parking (arrière et latéral) a pu être traité en goudronnage bicouche alors que la rampe d'accès a été bétonnée en totalité afin de sécuriser l'ensemble.



DEVENIR DES LOCAUX DE L'ANCIENNE PERCEPTION

Malgré nos nombreuses annonces et publications afin d'essayer de créer un cabinet ou une clinique vétérinaire et le soutien de nombreux organismes, aucune piste sérieuse ne nous ait parvenue.

La pharmacie locale n'ayant pas donné suite, le SMBVA (Syndicat Mixte Bassin Versant de l'Agly) un moment intéressé s'étant rétracté, quelques autres particuliers s'étant renseignés, les services de la Poste rencontrés en présence du Président de la CCAF ayant émis une possibilité pour la maison France SERVICES à condition que la CCAF soit partie prenante (et payante...). Je vous propose d'attendre une décision ou une prise de position de cette dernière avant de nous résoudre à confier la vente de ce bâtiment à une agence immobilière. Dommage pour les services publics...



OUVERTURE D'UNE PAGE FACEBOOK SIVM FENOUILLEDES

Pour les communes et les personnes intéressées, le SIVM a créé une page FACEBOOK à laquelle vous pouvez adhérer et la faire partager : SIVM du Fenouillèdes

